

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1161/SG/FP constatant la reprise de service par un ingénieur des Travaux ruraux.

n° 70-1161/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
1 octobre 1970

Numéro JO
n° 20 du 26/10/1970

Date du numéro
26 octobre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 22 septembre 1970, date de son retour au Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures de chef du Service de l'Hydraulique (Ministère des Affaires économiques) par M. Raymond Reyle, ingénieur des Travaux ruraux, 5e échelon.